

GSRL

GRUPE SOCIÉTÉS, RELIGIONS, LAÏCITÉS



École Pratique
des Hautes Études

crh



CAMPUS
CONDORCET
Paris-Aubervilliers



APPEL À COMMUNICATIONS

Faits religieux et Médias Colloque international et interdisciplinaire

23-24 mars 2016

Paris

Groupe sociétés, religions, laïcités

École pratique des hautes études

Résumé

Ce colloque vise à questionner les mécanismes de production de l'information sur les faits religieux et les enjeux de cette médiatisation, en France et en regard d'autres pratiques médiatiques, notamment européennes. Il s'intéresse aux grands médias d'information, tant dans leurs formes traditionnelles que numériques.

Organisé par des doctorants du Groupe sociétés, religions, laïcités (École pratique des hautes études–CNRS) et du Centre de recherche historique (École des hautes études en sciences sociales–CNRS), il est soutenu par le Campus Condorcet.

Il est ouvert aux chercheurs, post-doctorants, doctorants français et étrangers, de toutes disciplines. Trois demi-journées de communications seront suivies de deux tables-rondes réunissant chercheurs, journalistes, acteurs religieux et institutionnels : « Pratiques et déontologie journalistique à l'épreuve des faits religieux » et « Place et représentations du religieux et de la laïcité dans les médias ».

Calendrier

- **15 septembre 2015** : Date limite d'envoi des intentions de communication
- 15 octobre 2015 : Avis du comité d'organisation
- **15 février 2016** : Date limite d'envoi des textes définitifs
- **23 et 24 mars 2016** : Déroulement du colloque

Annonce

Depuis une trentaine d'années, de l'arrivée au pouvoir de Khomeiny en 1979 aux attentats parisiens de janvier 2015, la place du religieux dans l'actualité est croissante. Ces journées invitent à **questionner les processus et les enjeux de la médiatisation des faits religieux** dans une société française qui se pense largement sécularisée.

Précisons les termes. Les médias désignent l'ensemble des procédés techniques et des organisations permettant la transmission de l'information à un large public. **Ces journées s'intéresseront aux grands médias d'information** : quotidiens, magazines, journaux et émissions d'actualité des principales radios et chaînes télévisées, tant dans leurs **formes traditionnelles** que **numériques**. Il invite à prendre en compte les pressions qui pèsent sur la pratique journalistique¹ : vitesse croissante, concurrence des médias traditionnels entre eux et avec les médias sociaux. La notion de « fait religieux » est issue des sciences religieuses qui se développent dans le contexte de laïcisation du savoir propre à la III^e République. L'expression « fait religieux » s'impose quant à elle dans le vocabulaire scientifique au cours des années 1990 avec la publication d'un ouvrage dirigé par Jean Delumeau qui l'adopte pour titre et du rapport de Régis Debray sur l'enseignement du fait religieux. Elle caractérise une approche scientifique du religieux, considéré comme un fait social et historique englobant et va à l'encontre d'une représentation du religieux comme relevant uniquement d'une conviction privée. Le choix d'utiliser l'expression au pluriel manifeste la volonté d'échapper à toute essentialisation des religions et de favoriser la transdisciplinarité².

Cette expression a été reprise par des journalistes. Par exemple, Stéphanie Le Bars, spécialiste des questions de religions et de laïcité au *Monde* qui a animé de 2007 à 2014 le blog « Digne de foi. Éclairage sur le fait religieux et la laïcité », ou encore le site d'information *Fait-religieux.com*, créé en 2012 par Sophie Gherardi, Jean-Luc Pouthier et Hanène Sassi qui a pour devise « Bien informé, on agit mieux ».

En 2000, Pierre Bréchon et Jean-Paul Willaime publiaient *Médias et religions en miroir* pour encourager la confrontation des travaux de sociologues des religions et des médias. Il ressort de cet ouvrage que l'information sur les faits religieux relève principalement de deux catégories. La première porte sur l'actualité brûlante ; les faits religieux deviennent événements médiatiques, par les conflits dont ils sont porteurs : conflits violents, guerres, terrorisme, etc., mais aussi confrontations entre les évolutions sociétales et les traditions religieuses : euthanasie, procréation médicalement assistée, etc. La seconde catégorie relève de l'information attractive ou anecdotique, susceptible d'éveiller l'intérêt du public. Elle traite de personnalités charismatiques - les papes Jean-Paul II et François se prêtent parfaitement à ce jeu médiatique - ou portent sur des événements présentés sous l'angle du scandale ou de l'exotisme - sectes, affaires de pédophilie, vie monastique, guérisons miraculeuses, etc. Ces deux types de traitement n'excluent pas pour autant une information approfondie et de qualité sur les faits religieux.

Ces journées s'inscrivent dans la continuité de la démarche initiée par ces auteurs, la littérature scientifique demeurant lacunaire sur le sujet. **Elles visent ainsi à nourrir la réflexion sur les mécanismes de production de l'information sur les**

faits religieux. Il invite aussi à se demander dans quelles mesures ce traitement médiatique reflète les représentations des faits religieux et leurs évolutions dans la société française. Ces journées se déclineront en trois axes.

Axe 1 : le traitement médiatique des faits religieux sous les angles politique et sociétal

Le premier axe se concentrera sur le traitement médiatique des faits religieux sous les angles politique et sociétal. Les médias contribuent-ils à la compréhension de la place des faits religieux dans la vie politique et sociale ? Le traitement médiatique rend-il compte des évolutions contemporaines du religieux ? Contribue-t-il à la diffusion d'un savoir laïque sur le religieux ? Relève-t-il d'une pratique de la laïcité ? Des analyses sur le vocabulaire mobilisé par les médias sont attendues (utilisation de termes tels que : modéré, radical, sectaire, intégrisme, fondamentalisme, ultra-orthodoxie, laïc/laïque, etc.). Enfin des contributions s'interrogeant sur la notion et la question du « droit au blasphème » seront bienvenues.

Axe 2 : la place du religieux dans l'information culturelle

Le deuxième axe s'intéressera à la place du religieux dans l'information culturelle (productions intellectuelles et artistiques, modes de vies, etc.). Le religieux est-il considéré comme un champ de l'information culturelle ? Les médias français véhiculent-ils une représentation homogène du religieux et de la laïcité ? Celle-ci serait-elle issue d'une culture catholique plus ou moins sécularisée ? Comment le pluralisme religieux est-il pris en compte, sur quels critères ?

Axe 3 : les acteurs médiatiques, journalistes et experts

Le dernier axe portera sur les acteurs médiatiques : prosopographie des journalistes généralistes et spécialisés, recours aux « experts » (chercheurs et acteurs religieux), traitements médiatiques différenciés selon les supports. Comment le genre, l'âge, le milieu socio-culturel, les convictions politiques et bien sûr l'appartenance ou non-appartenance religieuse des journalistes influencent-ils leur travail ? Le recours aux experts, par son ampleur, distingue-t-il les faits religieux des autres sujets d'actualité ? Sur quels critères et pour quels motifs les journalistes sollicitent-ils des « experts » ? Le journaliste délègue-t-il alors son travail d'enquête et d'analyse ? Le traitement médiatique des faits religieux varie-t-il selon le type de média : presse écrite, télévision, radio, support traditionnel ou numérique ? Diffère-t-il selon l'échelle de diffusion : médias nationaux ou régionaux ? Selon le territoire couvert : régions de tradition catholique, comme la Bretagne ou région dans laquelle le régime de séparation diffère de celui appliqué en France, l'Alsace- Moselle ?

Pour l'ensemble de ces axes, les contributions interrogeant **la spécificité du traitement médiatique des faits religieux en France en regard d'autres pratiques médiatiques, notamment européennes**, seront appréciées. Étant donné la diversité des relations entre États, sociétés et religions, un intérêt particulier sera porté à la question des médias publics (diffusion d'émissions religieuses, information sur l'actualité religieuse, etc.) et aux cadres juridiques régulant les rapports entre liberté d'expression et respect des religions. **Les analyses portant à la fois sur les discours et les images sont recommandées, ainsi que les approches quantitatives.**

1. « Un de nos confrères nous rappelle opportunément cette phrase de Camus : “On veut informer vite au lieu d'informer bien. La vérité n'y gagne pas. » (Thomas Ferenczi, médiateur du *Monde*, « Informer vite ou informer bien », *Le Monde*, 22 mars 1998).

2. À la fin du XIX^e siècle, Émile Durkheim a défini la religion comme « fait social ». En 1993, Jean Delumeau dirige un ouvrage intitulé *Le Fait religieux* (Fayard, Paris, 1993). Le rapport Debray (2002) s'inscrit dans une dynamique initiée treize ans auparavant par Philippe Joutard. Dès 1989, cet historien du protestantisme, recteur d'académie de 1989 à 1997, propose d'accorder une place plus importante aux religions dans les cours d'histoire, de géographie et de littérature. L'Institut européen en sciences des religions (IESR), créé en 2005 à la suite du rapport Debray, utilise volontairement l'expression « faits religieux » au pluriel.

Modalités de soumission

L'appel à communications est ouvert aux chercheurs, post-doctorants et doctorants français et étrangers, de toute discipline.

Les propositions de communication, rédigées en français ou en anglais, devront indiquer : NOM, Prénom, adresse électronique, statut et institution d'attache du ou des auteurs. Elles préciseront l'axe, éventuellement les axes, dans lesquelles elles s'inscrivent. Elles compteront au maximum 3000 signes (espaces compris). Elles devront être aux formats .rtf ou .doc. Elles seront envoyées, avant le **15 septembre 2015**, avec pour objet « proposition colloque », à l'adresse suivante : faits.religieux.et.medias@gmail.com

L'avis du comité d'organisation du colloque sera communiqué au plus tard le **15 octobre 2015**.

Les textes complets seront à envoyer au plus tard le **15 février 2016** (afin que les présidents de session en prennent connaissance). Ils ne devront pas excéder 30 000 signes (espace compris, notes et bibliographie incluses). Les communications d'une durée de trente minutes seront présentées en français ou en anglais. 10 minutes de discussion seront allouées à chaque communication.

À retenir

Date	15 septembre 2015 : Date limite d'envoi des intentions de communication 15 octobre 2015 : Avis du comité d'organisation 15 février 2016 : Date limite d'envoi des textes définitifs 23 et 24 mars 2016 : Déroulement du colloque
Lieu	Salle de conférence du GSRL 59-61 rue Pouchet 75017 Paris Accès : Métro 13, Guy Môquet ou Brochant Bus 66, La Jonquièrre
Site web	https://faitsreligieuxetmedias.wordpress.com
Contacts	faits.religieux.et.medias@gmail.com

Comité scientifique

Cyril LEMIEUX, directeur d'études à l'EHESS, spécialiste de la sociologie des médias et de l'espace public

Philippe PORTIER, directeur d'étude à l'EPHE, directeur du GSRL, spécialiste de la sociologie et de la philosophie de la laïcité, de la relation religion/politique, de la sociologie du catholicisme

Jean-Luc POUTHIER, professeur à Sciences Po et doyen du Collège universitaire, journaliste, cofondateur du site *Fait-religieux.com*, historien et ancien conseiller culturel auprès de l'ambassadeur de France au Vatican

Eric VINSON, enseignant et journaliste spécialisé sur le fait religieux et laïque (Ecole de Journalisme – Sciences Po ; Institut Catholique de Paris), Président de l'association « Enquête » et du fonds de dotation « Grandir Ensemble : Laïcité – Religions – Education »

Jean-Paul WILLAIME, directeur d'étude à l'EPHE, membre du GSRL, sociologue des protestantismes, spécialiste des théories et méthodes en sociologie des religions, qui a dirigé avec Pierre Bréchon la publication de *Médias et religions en miroir* paru en 2000.

Organisatrices

Yonith BENHAMOU est doctorante en Histoire et Civilisations à l'EHESS depuis 2012. Sa thèse s'intitule : « Vers l'israélinité. Le développement de l'identité israélienne dans la caricature de presse de la Palestine mandataire à nos jours (1925-1995) ».

Anne LANCIEN est doctorante en Sciences politiques à l'EPHE depuis 2011. Sa thèse s'intitule : « La Ligue de l'enseignement sous la V^e République ».

Anaël LEVY est doctorante en Histoire à l'EPHE depuis 2008. Sa thèse porte sur Jean de Menasce, théologien et historien des religions (1902-1973).

Lola PETIT est doctorante en Sciences sociales des religions à l'EPHE depuis 2014. Elle réalise une thèse sur « l'enseignement des faits religieux et de la laïcité à l'école primaire ».